



Douala, le 31 mars 2020

**Son Excellence Monsieur Paul BIYA,  
Président de la République du Cameroun  
YAOUNDE-CAMEROUN**

**N/Réf** : REDHAC/DE/310320/1027

**Objet** : *Suivi des recommandations de Madame Michelle BACHELET, Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la réduction des effectifs en milieu carcéral dans la lutte contre le COVID-19*

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Dans son message du 28 mars 2020 sur la prise en charge de la pandémie du COVID-19, la Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Michelle Bachelet a appelé « **les gouvernements et les autorités compétentes à travailler rapidement pour réduire le nombre de personnes en détention** ».

A cet effet, en vue de lutter efficacement contre la propagation du COVID-19 dans la société, les milieux carcéraux, le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) en appelle aux Etats membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) :

- A se conformer à l'appel de la Haut-commissaire des Nations Unies aux Droits et de l'OMS en procédant à la libération des détenu(e)s notamment ceux condamnés aux délits mineurs, aux malades, aux femmes, et aux mineur(e)s incarcéré(e)s.
- A mettre en place un programme urgent d'accompagnement psycho-social, financier et matériel au bénéfice des détenu(e)s libéré(e)s ;
- D'assurer que des mesures de protection contre le COVID-19 ainsi que les droits élémentaires de toutes les personnes détenues demeurent d'application.

Notre représentation nationale en République du Cameroun fera le suivi approprié, avec les services compétents du Gouvernement sur cette question Elle sera constituée de :

- Me Gladys MBUYA, Avocat au Barreau du Cameroun
- M. Philippe NANGA, Coordonnateur "Un Monde Avenir"
- Me Michel TOGUE, Avocat au Barreau du Cameroun

Le Réseau des défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale salue le Gouvernement du Cameroun pour la libération le 30 mars 2020, de 73 personnes arrêtées par la Gendarmerie de Bafut dans la région du Nord-ouest, département de la Mezam et détenues depuis le 06 février 2020 à Up station-Bamenda.

Veillez agréer Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

C.I. :

- *Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux*
- *Ministre de l'Administration Territoriale*
- *Secrétaire Général de la CEEAC*
- *Secrétaire Général de UNOCA*
- *Président(e)s Conseil d'Administration REDHAC et les représentations nationales*
- *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie ( Afrique Centrale-Yaoundé-Cameroun)*

**LA DIRECTRICE EXECUTIVE**  
  
**Maximilienne C. Ngo MBE**

Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale  
**REDHAC**  
B.P. 2863 Douala-Cameroun  
Tel 233 42 64 04